

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du **MERCREDI 07 SEPTEMBRE 2022 à 18 h 30**
Mairie - Salle du Conseil

N° DCA2022-09-07/07

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sandrine BUISSON – Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Saïda HADDOUR –

Laurence POTIER-GABRION – Claude THABUIS ;

Alain COSTA – Sandrine HUVENNE – Béatrice MONTANT – Lucienne THABUIS.

Excusés avec procuration : Marc LOCATELLI (procuration à Claude THABUIS) ;

Bénédicte ESPINASSE (procuration à Béatrice MONTANT).

Excusés : Jean LACOMBE – Etienne RIFFAULT.

Absente : Estelle MORAND.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : quatorze

**Objet : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES
A LA RESIDENCE AUTONOMIE LES ROCAILLES DU VERGER**

Il est rappelé au Conseil d'administration qu'une commission d'attribution des places à la Résidence autonomie Les Rocailles du Verger existe depuis plusieurs années.

Cette commission est notamment chargée de l'examen des dossiers de demande d'accueil à la résidence et de l'attribution des studios disponibles.

Elle est composée de membres élus représentant le CCAS, gestionnaire de la résidence, et d'agents administratifs, désignés pour la durée du mandat électoral.

Suite au renouvellement du conseil d'administration du CCAS, il est proposé que Madame Sandrine BUISSON, par ailleurs Adjointe au Maire déléguée aux seniors et à la Résidence autonomie Les Rocailles du Verger, représente le CCAS dans cette commission d'attribution.

Le personnel administratif sera représenté par la directrice de l'établissement et un agent de l'équipe professionnelle de la résidence autonomie.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **EMET un avis favorable** au maintien d'une commission d'attribution des places à la Résidence autonomie Les Rocailles du Verger, et à la nomination de ses membres tel que proposé.
- **DESIGNE, après vote à main levée, et à l'unanimité, Sandrine BUISSON** pour représenter le CCAS à la commission d'attribution des places à la Résidence autonomie Les Rocailles du Verger.

Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 07 septembre 2022

Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture de Bonneville le **20 SEP. 2022**
Publié le **21 SEP. 2022**
Notifié le
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

